SAINT-LOUIS Agglomération
Terres d'avenir

# - AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

## 1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques
Groupement de commandes : Non

## 2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

## 3. Objet du marché :

**Aménagement de l'aile nord de la gare SNCF de Saint-Louis – Projet de création d'une vélo-station**

## 4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne des travaux d'aménagement intérieur de l'aile nord de la gare Saint Louis afin de créer une vélo-station.
Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) propre à chaque lot.

Projet :
Le projet consiste à aménager l'aile nord du bâtiment de la gare SNCF de Saint Louis en vue de la « création d'une vélo-station », comprenant :

- Une grande salle de 130,70 m2 : des bureaux, un atelier, une banque d'accueil et une zone de stockage vélos
- Un petit local de 22,40 m2 : les sanitaires et vestiaires

Adresse du projet : 1a, place de la Gare – 68300 SAINT LOUIS

Il s'agit de marchés de travaux.

Lieu(x) d'exécution :
- Saint Louis (68300)
- Code NUTS : FRF12

## 5. Classifications CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

| Codes CPV principal | Libellé des codes CPV |
|---|---|
| 45000000-7 | Travaux de construction |

| Code CPV complémentaire | Libellé du code CPV complémentaire |
|---|---|
| 45111100 - 9 | Travaux de démolition |
| 45223220 - 4 | Travaux de gros œuvre |
| 45410000 – 4 | Travaux de plâtrerie |
| 45320000 - 6 | Travaux d'isolation |
| 45421146 - 9 | Mise en place de plafonds suspendus |
| 45311000 - 0 | Travaux de câblage et d'installations électriques |
| 45331000 - 6 | Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation |
| 45332000 - 3 | Travaux de plomberie et de pose de conduits d'évacuation |
| 45431000 - 7 | Carrelages |
| 45421000 - 4 | Travaux de menuiserie |
| 45421140 - 7 | Pose de menuiseries métalliques |
| 45442100 - 8 | Travaux de peinture |

## 6. Durée du marché – Délais d'exécution

Pour chaque lot, le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Il est précisé que l'ordre de service de démarrage sera unique et commun à tous les lots. Il vaudra ordre de démarrer la période de préparation.
Un second ordre de service sera émis, afin d'acter la date de démarrage effective des travaux.

Dans l'ordre de service n°1 figurera La date de démarrage du chantier comprenant :

- La période de préparation (1 mois)
- Le planning prévisionnel des travaux incombant au titulaire du lot

La période de préparation débutera à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la période de préparation. Le démarrage prévisionnel des travaux est envisagé à compter d'avril 2024.

Le délai global d'exécution des travaux imposé par le pouvoir adjudicateur comprend : la période de préparation, la réalisation des travaux et études nécessaires à celle-ci, le repliement des installations de chantier, la remise en état des lieux et le nettoyage des locaux après chantier.

Au sein de ce délai global d'exécution :

➢ Une période de préparation incluant tous les délais de préparation de réalisation de plans d'exécution, de commande, des documents divers ou échantillons pour approbation est prévue. Sa durée estimative est de 4 semaines à compter de l'ordre de service de démarrage.

➢ Le détail des différents délais d'exécution est fixé par le titulaire dans le cadre de son offre, sous la forme d'un planning détaillé. Ce planning pourra faire l'objet d'une mise au point d'un commun accord, à la suite de la notification du marché. Il respecte dans tous les cas le délai global d'exécution ci-dessus, imposé par le pouvoir adjudicateur.

## 7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.

- Prestation divisée en lots : Oui

- Lot 1 : désamiantage
- Lot 2 : gros œuvre
- Lot 3 : plâtrerie – cloisons - faux plafonds
- Lot 4 : plomberie sanitaire
- Lot 5 : carrelage
- Lot 6 : menuiserie extérieure aluminium
- Lot 7 : Electricité - courants forts/faibles
- Lot 8 : Menuiserie - agencement
- Lot 9 : peinture

- Trois prestations supplémentaires éventuelles (PSE) pourront être retenues dans le cadre du lot n°9 – Peinture. Le détail de ces PSE est renseigné dans le DCE.

- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
  - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique : Les conditions d'exécution de ces nouveaux marchés seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
  - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.

- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération et contribution financière de la SNCF.

- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique.
  Délai global de paiement : 30 jours.

- Les prix seront révisables dans les conditions définies au CCAP.

- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie est prévue dans les conditions définies au CCAP.

- Le versement d'une avance est prévu dans les conditions définies au CCAP.

## 8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
  - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
  - La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et

précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
  - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
  - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ;
  - **Pour les candidats au lot n°1 uniquement**, l'entreprise devra obligatoirement être certifiée pour une intervention de retrait amiante en sous-section 3 (QUALIBAT 1552 : traitement de l'amiante).
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

## 9. Critères d'attribution :

| Rang | Critères de jugement des offres | Pondération |
|---|---|---|
| 1 | Prix des prestations | 60 % |
| 2 | Valeur technique de l'offre | 40 % |

## 10. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Le détail de la notation attribuée au titre du critère "valeur technique", du critère de "prix" est indiqué dans le règlement de consultation.

La visite du site est obligatoire et est prévue le mardi 09 janvier ou le vendredi 12 janvier 2024 à 10h00. Les modalités de prise de rendez-vous sont précisées dans le RC.

Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours, se référer au règlement de la consultation.

## 11. Date limite de réception des offres :

**Lundi 22 janvier 2024 à 12h00**

## 12. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 20 décembre 2023